

Mme La Commissaire
M. Le Président

La plus part des Parcs au Québec sont des territoires plus +/- rond avec leur propre LACS avec une entrée et une sortie comme Orford, La Mauricie, Frontenac, La Gaspésie, Tremblant, Kiamika, Lac Taureau et j'en passe.

Le projet m'intéresse parce ce que !

Ici le nouvel aménagement perturbe 4 municipalités, prévoit utiliser nos lacs, nos rues municipales que nous payons avec nos taxes, ainsi que nos chemins privées.

Ce que je me dis :

Tu ne peux pas faire un plan d'aménagement si tu ne connais pas la ville ou la région, les routes, les habitants, la faune, les dangers les besoins économique. Habiter ici c'est comprendre.

L'article # 6 de la loi des Parcs nationaux.

Article 6. : **Le ministre** peut, dans un parc, autoriser ou effectuer tous travaux d'entretien, d'aménagement et d'immobilisation susceptibles de maintenir ou d'améliorer la qualité du parc. **Il peut également**, sous réserve des dispositions légales applicables, **autoriser ou effectuer de tels travaux a l'extérieur d'un parc en autant qu'ils sont nécessaires aux opérations de celui-ci.**

Ce projet est' il acceptable dans notre milieu ?

C'est utopique (absurde, inexécutable, irréaliste, inaccessible) de croire en ce projet dans plusieurs secteurs résidentiel.

Mes préoccupations sont :

- Un stationnement de 100 places chemin des Bucherons qui est privé !
- 100 000 visiteurs, ou sont les études !
- 887 nouveaux stationnements quand il y a 900 places de libre au ski Orford 9 mois par année. Ou sont les études pour avoir aucun de stationnement.
- 253 espaces de camping (sans lac pour la baignade) ,20 chalets, 8 refuges, qui vont déranger les résidents avec des feux de camps.
- 2 tunnels sur la route 220 impliquant fermeture pour plusieurs mois avec des détours de 50KM) voir étude de EXP du 2019 sauf pour secteur Brompton un tunnel n'est pas recommandé voir page 23 étude de EXP 2019.
- 1 tunnel sur la route 222 impliquant fermeture pour plusieurs mois avec des détours de ??KM (aucune étude ou dessin de EXP 2019) voir page 30 de l'étude il me semble avoir plusieurs complications.

- 1 passerelle au-dessus de la rivière aux Herbages (aboutie dans la cour d'une résidence) étude fait par génie conseil EXP du 2019
- 1 passerelle au –dessus route 222 (passerelle demeure toujours un danger pour la circulation)

La route 220 est la seule route pour les résidents des Trois Lacs, même chose du coté 222 pour les résidents de Saint Denis Brompton pour sortir en direction est, ouest. La route 220 et 222 comprend leurs défis courbe, présence d'animaux, sombre le soir. Je vois mal une augmentation de la circulation et l'ajout de stationnement. L'été c'est la route des motos.

Tout ca va à l'encontre des trois orientations de la politique des Parcs.

1. Poursuivre le développement du réseau des parcs nationaux du Québec
2. Assurer la conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager ;
3. Contribuer à la qualité de vie des citoyens et des collectivités.

Retombées économique !

8,5 M\$ selon le document, j'en doute. Malheureusement Orford n'a pas d'épicerie, de pharmacie, dépanneur, un petit poste d'essence et les hôtels sont habituellement a pleine capacité.

Les quelques restaurants à Orford (4) sont presque complet à l'année

La brasserie Brompton toujours complet l'hiver avec VTT et Motoneige (accès par le sentier fédéré) et l'été ce sont les motocyclistes.

Le ST-Hubert sortie 118 complet l'hiver VTT et Motoneige (accès par le sentier fédéré) et skieurs, l'été motocyclistes et résidents.

Les restaurants sur la principale à Magog tranquilles l'hiver mais l'été complet par les motocyclistes et touristes.

Selon Quad Québec les retombées économiques en Estrie sont de 75 M\$ et 1.5 milliard au Québec. Voir documents ci-joint.

Malheureusement je n'ai pas l'info pour les motos mais avec 200 000 immatriculations au Québec pas besoin d'être comptable.

Les gens qui font du camping apportent leur épicerie. Les cyclistes leur lunch.

Un sentier équestre !! jamais vu un cheval ici, le dernier a été vu au 16^{ième} siècle....

L'environnement

Manque d'information et d'inventaire sur la faune, dans les documents du projet, et quand on me dit on' a pas vue de tortue des bois, c'est parce que vous n'êtes pas resté assez longtemps. Les lacs sont déjà envahis par le myriophylle à cause d'un va et vient d'embarcations motorisées ou à pagaie et qu'on mentionne que c'est marginal (Claude Lavoie)

Claude Lavoie a mentionné le 4 août 2021 dans la revue l'Actualité que (Le passage des bateaux dans une forêt de myriophylle favorise la propagation de ses fragments à d'autres secteurs du lac, voire à d'autres lacs lorsque les embarcations sont déplacées). Voir documents ci-joint.

Qualité de vie :

Ici c'est la tranquillité les gens vont a la chasse, font du ski de fond, utilisent les Sentiers de l'Estrie pour la marche, le VTT, la raquette, beaucoup de stationnement municipaux pour Mont Chauve la plus part du temps vide. Nos lacs (Simoneau, Leclerc, Bran de scie, et Des Monts) sont pour les résidents qui ont un accès notarié seulement.

Mes commentaires ou suggestions pour le projet.

Je dirais de regarder a l'intérieur du parc actuel, plusieurs option sont là pour ceux qui veulent bien le voir !

Prendre cet argent pour d'autres projet qui sont réaliste !

Ma position quant à l'autorisation du projet.

Pour toutes les raisons mentionnées, je suis en désaccord avec ce projet.

Tout ça n'est qu'une promesse électorale, En passant j'attends toujours un médecin de famille !
Merci le BAPE sans vous on aurait des pylônes D'HQ dans nos cours.

Michel Brassard

Les herbiers vastes et denses compliquent les déplacements en bateau et rebutent les baigneurs. Dans les cas les plus impressionnants, la décomposition automnale du myriophylle à épis dégage même parfois des odeurs de putréfaction ! Pas étonnant que de nombreux riverains s'inquiètent de sa présence et souhaitent s'en débarrasser au plus vite. Mais pour que la lutte soit efficace et réellement utile, on doit s'y prendre de la bonne manière, soutient Claude Lavoie, spécialiste en gestion des plantes envahissantes à l'Université Laval.

Plante aquatique aux longues tiges ramifiées, le myriophylle à épis se multiplie à toute vitesse grâce à la reproduction par fragmentation : chaque été, des tiges se détachent de la plante mère puis s'enracinent un peu plus loin. « Les fragments sont produits par dizaines de milliers, et les racines poussent sur les tiges avant que celles-ci ne se détachent », précise le biologiste. Ainsi, couper la plan pour tenter de s'en débarrasser risque plutôt d'aggraver le problème, car un seul morceau échappé est susceptible de créer une nouvelle colonie. De même, le passage des bateaux dans une forêt de myriophylle favorise la propagation de ces fragments à d'autres secteurs du lac, voire à d'autres lacs lorsque les embarcations sont déplacées.

REVUE L'ACTUALITÉ 04/08/2021

Au Québec, ce sont près de 200 lacs qui sont envahis par le myriophylle à épis. Les polluants agricoles favorisent cette propagation en stimulant la croissance de la plante, précise Claude Lavoie. « Ils viennent enrichir nos rivières et nos lacs en azote et en phosphore, ce qui va contribuer à amplifier le problème. »

En plus de la pollution agricole, les nombreuses embarcations qui naviguent d'un lac à l'autre sont également montrées du doigt comme agent de contamination.

Toutefois, il devient un cauchemar pour les riverains et les plaisanciers habitués à profiter des plans d'eau. La présence du myriophylle à épis peut aussi entraîner une dévaluation de certaines propriétés aux abords de lacs ou de cours d'eau infestés par la plante exotique.

Claude Lavoie nous le rappelle, « le myriophylle, ce n'est pas juste un problème biologique. C'est un problème qui a une dimension à la fois sociologique, économique et politique ».

RADIO CANADA 16/01/2021

PLAN
VERT >

DROITS
D'ACCÈS >

AFFICHER
MON COMMERCE >

COURS
DE CONDUITE >

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS (FQCQ)

Depuis 1985, la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ) forme l'union de plus de 100 différents clubs de véhicules hors-route à travers la province, représentant presque 50 000 membres unis par la même organisation.

À titre d'organisme bénévole, la FQCQ et son conseil d'administration soutiennent ses membres

:

Nous utilisons les cookies afin de fournir les services et fonctionnalités proposés sur notre site et afin d'améliorer l'expérience de nos utilisateurs. En cliquant sur "J'accepte", vous acceptez l'utilisation des cookies. Vous pourrez toujours les désactiver ultérieurement. Si vous supprimez ou désactivez nos cookies, vous pourriez rencontrer des interruptions ou des problèmes d'accès au site."

- › Par la surveillance des sentiers par l'équipe de plus de 1000 agents de surveillance de sentiers bénévoles;
- › Par la promotion du quad comme activité récréotouristique d'importance;
- › En fournissant une expertise ou de la documentation quant au développement des activités hors-route et ses différents impacts;
- › Par le rôle d'ambassadeur et de porte-parole pour l'industrie auprès des partenaires, des fournisseurs, du gouvernement ou des municipalités;
- › En publiant un magazine pour l'ensemble des membres.

La FQCQ permet également aux membres des clubs de profiter de nombreux bénéfices, notamment de recevoir le magazine **Sentier Quad**, où figurent renseignements utiles et privilégiés. Les adhérents peuvent également profiter d'un régime d'assurance exclusif à tarif avantageux.

QUELQUES STATISTIQUES SUR LE QUAD AU QUÉBEC

- › Plus de **400 000** véhicules immatriculés
- › **Plus de 100** clubs fédérés au Québec
- › Plus de **30 000** km de sentiers balisés et aménagés
- › Des retombées économiques annuelles estimées à **1.5 Milliard de dollars**
- › **13 000** emplois liés à l'industrie

±

75 millions
de \$/an